



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/32/411
6 décembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE

Trente-deuxième session
Points 30 et 31 de l'ordre du jour

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 5 décembre 1977, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la Déclaration de Tripoli publiée à l'issue de la Conférence au sommet tenue à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) entre le 2 et le 5 décembre 1977. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette Déclaration aux Etats Membres de l'Organisation des Nations en tant que document officiel de l'Assemblée générale dans le contexte des récents débats de l'Assemblée générale consacrés aux points 30 et 31 de l'ordre du jour.

Le représentant permanent de la Jamahiriya
arabe libyenne auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Mansur R. KIKHIA

ANNEXE

Déclaration de tripoli

Publiée à l'issue de la Conférence au sommet tenue à Tripoli
(Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) du 22 au
25 Thul Hija de l'an 1397 de l'hégire (2 au 5 décembre 1977)

Sur l'invitation du colonel Mouammar El Kadhafi, une Conférence au sommet s'est tenue à Tripoli, capitale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, entre le 22 et le 25 Thul Hija de l'an 1397 de l'hégire (2 au 5 décembre 1977); les personnalités suivantes y ont assisté : S. Exc. M. Houari Boumedienne, président de la République algérienne démocratique et populaire, S. Exc. M. Hafez El-Assad, président de la République arabe syrienne; le colonel Mouammar El Kadhafi, secrétaire général du Congrès populaire général de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste; M. Abdul Fatah Ismail, secrétaire général de l'Organisation politique unifiée du Front national, représentant la République démocratique populaire du Yémen; M. Taha Yassin Ramadan, représentant le Président de la République d'Irak; M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et commandant en chef des forces de la Révolution palestinienne.

Pleinement conscients de leurs responsabilités panarabes, les participants à la Conférence ont examiné tous les aspects de la situation actuelle de la cause arabe en général, et de la cause de la Palestine en particulier, ainsi que les visées des sionistes américains, dont le but est d'obliger la nation arabe à céder des zones de peuplement, d'empiéter sur les droits nationaux fermement établis du peuple palestinien, de réduire à néant les réalisations nationales des pays arabes et de porter un coup au mouvement de libération arabe en vue de subjuguier la région arabe, de décider de son avenir et de la soumettre à l'impérialisme international.

La Conférence a également analysé la visite que le président Sadate a rendue à l'entité sioniste dans l'optique de ces visées hostiles et a étudié les conséquences de cette visite, qui constitue une violation flagrante des principes et des objectifs de la lutte panarabe contre l'ennemi sioniste, une trahison des droits du peuple arabe palestinien, une atteinte aux liens de solidarité entre les Arabes et une violation grave de la Charte de la Ligue arabe et des résolutions des conférences au sommet arabes et qui marque le retrait de l'Egypte de la lutte contre l'ennemi sioniste et une reconnaissance de l'entité sioniste, de ses bases et de ses installations dans la région arabe; les participants à la Conférence considèrent que le président Sadate a rendu aussi un grand service aux sionistes et aux impérialistes américains et qu'il a favorisé leurs desseins.

Les participants à la Conférence ont étudié la situation actuelle sous tous ses aspects et ont conclu que les objectifs de cette conspiration sont les suivants :

1. Eliminer la possibilité d'instaurer une paix juste et honorable qui sauvegarde les droits nationaux de la nation arabe et assure la libération de ses terres occupées, et avant tout de Jérusalem, et garantisse au peuple palestinien ses droits nationaux fermement établis;

2. Isoler la nation arabe de ses alliés et de ses amis sur le continent africain, qui ont pris la décision historique de défendre la cause arabe et ont dénoncé les liens étroits existant entre l'entité sioniste et les régimes racistes d'Afrique australe;

3. Isoler la nation arabe du groupe des pays non alignés et islamiques, qui ont soutenu la cause arabe à toutes les étapes de la lutte et se sont engagés à rester solidaires de la lutte légitime du peuple palestinien;

4. Compromettre les relations d'amitié et de coopération entre, d'une part, les Etats arabes et, d'autre part, l'Union soviétique et les Etats du bloc socialiste, qui ont fourni assistance et appui à la nation arabe dans sa lutte historique contre l'ennemi impérialiste et sioniste;

5. Permettre à des forces hostiles à la nation arabe, et à leur tête les Etats-Unis d'Amérique, de marquer des points et, ainsi, de faire pencher la balance internationale en faveur des forces sionistes et impérialistes et d'empiéter sur l'indépendance nationale des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine;

6. Conclure une alliance entre l'ennemi sioniste et le régime égyptien actuel en vue de liquider la cause arabe et la cause de la Palestine, de démembrer la nation arabe et de confisquer ses intérêts nationaux.

La Conférence, consciente de la nature du défi que représente l'alliance entre les sionistes et les impérialistes, acharnés à affaiblir la volonté de libération des Arabes et à empiéter sur les droits nationaux fermement établis du peuple palestinien, dont la légitimité a été reconnue à l'échelon international, et en particulier le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et son droit de retourner dans sa patrie et d'établir un Etat indépendant sur son territoire national sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, et compte tenu de ses responsabilités panarabes et historiques, décide ce qui suit :

1. De condamner la visite du président Sadate à l'entité sioniste car elle constitue un acte de haute trahison à l'égard des sacrifices et de la lutte de notre peuple arabe en Egypte et de ses forces armées, ainsi qu'à l'égard de la lutte, des sacrifices et des principes de la nation arabe. Tout en rendant hommage au rôle joué par le peuple égyptien dans la lutte nationaliste de la nation arabe, la Conférence affirme que l'Egypte n'est ni le commencement ni la fin de tout, et que si la nation arabe est grande avec l'Egypte, l'Egypte ne peut être grande qu'avec la nation arabe sans laquelle elle ne peut qu'être amoindrie.

2. D'oeuvrer à l'élimination des résultats de la visite du président Sadate à l'entité sioniste, de ses négociations avec les dirigeants de l'ennemi sioniste et des délibérations ultérieures, notamment de la réunion envisagée en Egypte. La Conférence avertit tous ceux qui essaieraient d'en faire autant ou de prendre en considération ces résultats qu'ils devront en répondre au niveau national et au niveau panarabe.

3. De suspendre les relations politiques et diplomatiques avec le Gouvernement égyptien et d'interrompre tous contacts avec celui-ci au niveau arabe et au niveau international, et d'appliquer les lois, règlements et résolutions relatifs au boycottage arabe de l'ennemi sioniste aux personnes physiques et morales et ceux des institutions égyptiennes ayant des contacts avec l'ennemi sioniste.

4. De s'abstenir de participer aux réunions de la Ligue arabe et de ses organisations tenues en Egypte. Elle décide également de prendre contact avec les Etats membres de la Ligue arabe pour étudier la question du siège de la Ligue et des organisations qui lui sont affiliées, ainsi que la question du maintien de l'Egypte comme membre de la Ligue arabe.

5. De saluer l'inébranlable peuple arabe palestinien dans sa patrie occupée et dans toutes ses organisations nationales et populaires qui luttent contre l'occupation et qui ont réprouvé la visite du président Sadate à la Palestine occupée. Elle met également en garde contre toute tentative de mettre en doute la légitimité de la représentation du peuple palestinien par l'Organisation de libération de la Palestine.

6. De prendre acte avec satisfaction de la prise de position préliminaire des Etats arabes qui ont condamné la visite et désapprouvé ses résultats; compte tenu de ses responsabilités, et conformément à ses engagements et résolutions collectifs, la Conférence lance un appel à ces Etats pour leur demander d'adopter des mesures pratiques en vue de faire face à la gravité de cette politique de capitulation, notamment de suspendre leur appui politique et matériel. La Conférence condamne également la position honteuse de tous ceux qui acclament cette visite ou la soutiennent et les met en garde contre les conséquences de leur politique lâche et défaitiste.

7. De lancer un appel à la nation arabe - aux peuples qui la composent et à leurs dirigeants - afin qu'elle fournisse une assistance et un soutien économiques, financiers, politiques et militaires à la République arabe syrienne, qui est devenue le principal front d'opposition et la base principale de la résistance à l'ennemi, ainsi qu'au peuple palestinien représenté par l'Organisation de libération de la Palestine.

8. De saluer le peuple arabe d'Egypte, surtout ses forces nationalistes et progressistes, qui désapprouvent la politique de reddition pratiquée par le régime égyptien, politique qui constitue une trahison des sacrifices et des martyrs du peuple et une insulte à ses forces armées.

9. Soulignant l'importance des relations entre les peuples combattants et nationalistes de la Syrie et de la Palestine, la République arabe syrienne et l'Organisation de libération de la Palestine ont déclaré la formation d'un front unifié entre eux pour faire face à l'ennemi sioniste et s'opposer à la conspiration impérialiste et à toutes ses parties, et faire échouer toute tentative de reddition. La République populaire d'Algérie, la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et la République populaire démocratique du Yémen ont décidé de se joindre à ce front, qui constitue le noyau d'un front panarabe de résistance et d'opposition, auquel peuvent adhérer d'autres Etats.

10. Le front panarabe considère toute agression contre l'un quelconque de ses membres comme une agression contre tous ses membres.

La Conférence, qui s'engage devant la nation arabe à continuer sur la voie de la lutte, de la résistance et de l'opposition, et de l'adhésion aux objectifs de la lutte arabe, croit profondément et a la conviction absolue que la nation arabe, qui a organisé des révolutions, surmonté des difficultés et vaincu des conspirations au cours de sa longue histoire de lutte et d'héroïsme, est parfaitement capable aujourd'hui d'exercer de sévères représailles à l'encontre de ceux qui ont porté atteinte à sa dignité et à ses droits, lâchement attaqué sa solidarité et violé les principes de sa lutte, et elle est absolument sûre d'arriver à la libération, au progrès et à la victoire, avec l'aide de Dieu.

Les membres de la Conférence se sont félicité de l'unité nationale palestinienne dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine.

Signatures : Le colonel Mouammar El Kadhafi
Le président Houari Boumedienne
Le président Hafez El-Assad
Abdel Fatah Ismail
Yasser Arafat .

Tripoli, le 25 Thul Hija de l'an 1397 de l'hégire - Le 5 décembre 1977
